



Réponse à une demande provenant du débiteur de l'indemnité complémentaire prépension

Les données concernant le montant de l'allocation de chômage et la situation familiale du prépensionné sont communiquées au débiteur de l'indemnité complémentaire par l'organisme de paiement du travailleur mis en prépension.

Toutefois, suite à votre demande, je vous communique les données suivantes :

Le prépensionné concerné :

Prénom et nom

Numéro et rue

Code postal et commune

N° registre national (NISS) _____ / _____ - _____

Les données demandées :

Données valables à la date de la délivrance de cette attestation.

Date du début de la prépension ____ / ____ / _____

Régime allocations complètes:

Montant journalier brute des allocations de chômage: Eur

Régime demi-allocations:

..... demi-allocations par semaine

Montant journalier brute des demi-allocations de chômage: Eur

Le salaire qui a servi de base de calcul à l'allocation de chômage est 'codifié'. Chaque code correspond à un montant d'allocations de chômage. Les codes sont repris dans des barèmes disponibles auprès de l'ONEM.

Code chiffré:

Données valables à la date de la délivrance de cette attestation.

Charge de famille au sens de l'article 110 de l'AR du 25.11.1991 portant la réglementation chômage:

oui non

Signature

Date : ____ / ____ / _____

Signature

Personne de contact :

Téléphone :